

Référentiel Général d'Écoconception des Services Numériques **RGESN**

Bernard Tourancheau, professeur à UGA,
à partir des transparents d'Aurélié Zara et de divers sources du web.



Objectifs

“Les objectifs sont de **réduire la consommation de ressources** informatiques et énergétiques **et la contribution à l’obsolescence** des équipements, qu’il s’agisse des équipements utilisateurs ou des équipements réseau ou serveur.”

mais

“Aucun label, ni certificat se basant sur ce référentiel n’est pour l’instant prévu. Il s’agit d’abord de promouvoir **une démarche volontaire d’écoconception** des services numériques.”

=> démarche du concepteur favorisant transparence sur l’écoconception pour le donneur d’ordre

Provenance

à partir :

- du livre blanc « [L'écoconception des services numériques](#) » (AGIT, 2017)
- du travail de tamisage du [Guide de Référence de Conception Responsable de Services Numériques](#)

géré :

- dans le cadre de la mission interministérielle « Green Tech » / Numérique écoresponsable du programme Tech.Gouv
- piloté par la Dinum, le Ministère de la Transition Écologique, l'ADEME et l'Institut du Numérique Responsable (INR)

Qu'est-ce que le RGESN ?

- **78 bonnes pratiques** visant à réduire l'empreinte environnementale des services numériques.
- des recommandations applicables **à toutes les phases du cycle de vie** des services numériques : conception, développement, exploitation et fin de vie.
- à intégrer aux autres référentiels et règlements existants (RGAA, RGS, RGI, RGPD, R2GA)

Axe 1 : Concevoir des services numériques plus durables

- **Encourager la compatibilité** avec les anciens terminaux pour prolonger leur durée de vie.
- Adapter les services aux contextes d'utilisation pour **éviter une consommation** excessive de ressources.
- Promouvoir l'open source pour **prolonger l'usage** des terminaux et services numériques.
- Assurer des **mise à jour compatibles** avec les anciennes versions de systèmes d'exploitation.

Axe 2 : Favoriser la sobriété numérique face aux stratégies de captation de l'attention

- **Réduire les fonctionnalités** incitant à un usage excessif (scroll infini, lecture automatique, notifications intrusives).
- Donner à l'utilisateur **plus de contrôle sur ses usages** avec des options comme un mode "sobriété énergétique".
- **Limiter la collecte de données** pour éviter un profilage publicitaire trop intrusif.

Axe 3 : Diminuer l'empreinte environnementale des services numériques

- **Optimiser la gestion** des ressources et des infrastructures numériques.
- **Réduire la taille et le poids** des contenus multimédias grâce à des formats optimisés et compressés.
- **Minimiser le nombre de requêtes** aux serveurs et ajuster les calculs asynchrones à l'intensité carbone du mix énergétique.
 - Encourager l'usage d'**hébergements écoconçus** et limiter l'impact des technologies énergivores.

Axe 4 : Accroître la transparence environnementale des services numériques

- **Publier des indicateurs** fiables sur l’empreinte environnementale des services numériques (émissions de GES, consommation énergétique et en eau, ressources abiotiques).
- Opter pour des **hébergements transparents** sur leur performance environnementale.
- **Documenter les engagements environnementaux** avec des méthodologies reconnues.

Comment ?

- 78 critères avec fiches de bonnes pratiques en 9 thèmes
 - [Stratégie](#)
 - [Spécifications](#)
 - [Architecture](#)
 - [UX/UI](#)
 - [Contenus](#)
 - [Frontend](#)
 - [Backend](#)
 - [Hébergement](#)
 - [Algorithmie](#)
- Chacune structurée suivant
 - Difficulté, priorité, cible, métiers
 - Objectif
 - Mise en œuvre
 - Moyen de test ou de contrôle
- Une déclaration d'éco-conception
 - tableur des 78 critères
 - document d'accompagnement
 - **score de résultat**

Exemple tableur

ID	Libellé du critère	Niveau de priorité	Évaluation	Date de l'évaluation	Évolutions potentielles
1 - Stratégie (1/2)	1.1 Le service numérique a-t-il été évalué favorablement en termes d'utilité en tenant compte de ses impacts environnementaux ?	Prioritaire	À évaluer		
	1.2 Le service numérique a-t-il défini ses cibles utilisatrices, les besoins métiers et les attentes réelles des utilisateurs-cibles ?	Prioritaire	À évaluer		
	1.3 Le service numérique a-t-il au moins un référent identifié en écoconception numérique ?	Recommandé	À évaluer		
	1.4 Le service numérique réalise-t-il régulièrement des revues pour s'assurer du respect de sa démarche d'écoconception ?	Prioritaire	À évaluer		
	Le service numérique s'est-il fixé des objectifs en matière de réduction ou de limitation de ses propres impacts environnementaux ?	Prioritaire	À évaluer		

Exemple score

Déclaration d'écoconception de [à compléter] [date de réalisation]
[à compléter] s'inscrit dans une démarche d'écoconception visant à réduire les impacts environnementaux. À cette fin, cette déclaration a été rédigée dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel général de l'écoconception des services numériques (version 2024). Le référentiel général de l'écoconception des services numériques, document réalisé par l'Arcep et l'Arcom, en collaboration avec l'ADEME, la DINUM, la CNIL et l'Inria, est disponible sur le site web de l'Arcep : https://www.arcep.fr/demarches-et-services/professionnels/referentiel-general-ecoconception-services-numeriques.html Sa mise en œuvre poursuit quatre objectifs principaux : 1) Concevoir des services numériques plus durables permettant d'allonger la durée de vie des terminaux ; 2) Promouvoir une démarche de sobriété environnementale face aux stratégies de captation de l'attention de l'utilisateur pour des usages en ligne avec les objectifs environnementaux internationaux ; 3) Diminuer les ressources informatiques mobilisées, optimiser le trafic de données et la sollicitation des infrastructures numériques ; 4) Accroître le niveau de transparence sur l'empreinte environnementale du service numérique.

Nom du service évalué	[à compléter]
Échantillons utilisés pour établir ce diagnostic d'écoconception	[à compléter]
Entité qui procède à l'évaluation	[à compléter]
Nom du responsable de cette évaluation	[à compléter]

Score global	#NOM ?
Date de l'évaluation	[date de réalisation]

Score par thématique :	
1 – Stratégie (détails page 2 et 3)	#NOM ?
2 – Spécifications (détails page 4 et 5)	#NOM ?
3 – Architecture (détails page 6)	#NOM ?

Exemples de bonnes pratiques

Référentiel général d'écoconception de services numériques (RGESN) - 2024

- Le service numérique a-t-il été évalué favorablement en termes d'utilité en tenant compte de ses impacts environnementaux
- Le service numérique garantit-il la mise à disposition de mises à jour correctives pendant toute la durée de vie prévue des équipements et des logiciels liés au service
- Le service numérique informe-t-il l'utilisateur, avant le transfert, des poids et formats de fichier attendus
- Le service numérique a-t-il mis en place des mécanismes visant à limiter la quantité d'entraînement nécessaire à son fonctionnement
- ...

Limites

- **Non contraignant : “référentiel” ≠ règlement**
- Déclaratif, pas de contrôle/vérification indépendant
- Absence de certification officielle ou de label
- **Tous les critères quasi sur le même plan**
- Simplicité implique
 - réponses « oui », « non », « non applicable ».
 - critères génériques et difficultés d'adaptation aux spécificités
 - démarche à adapter aux évolutions, notamment technologiques

à emporter ;-)

Sur le fond

- une très bonne initiative pour favoriser la transparence d'écoconception
- des critères importants, notamment pour améliorer la durée de vie des services vis à vis des différentes obsolescences programmées
- une mise en oeuvre simple via un tableur à remplir en suivant des fiches descriptives
- un résultat par une métrique simple

Malheureusement

- bonne volonté n'est pas obligation :-(

A inscrire en haute priorité dans le cahier des charges ???